

son *curriculum vitae*, il est bon de dire que la persécution des lois de mai le fit exiler d'Allemagne, et ce fut en Belgique qu'il fut ordonné prêtre en 1878. Il passa de là dans l'Amérique du Nord où il resta douze ans, s'occupant d'y relever les missions franciscaines. Ce temps écoulé il fut nommé provincial de la Thuringe, et c'est de cet emploi que la confiance de ses frères l'a appelé au généralat de l'ordre. Le Révd Père Lauer était lui aussi allemand ; et cette double nomination montre bien le caractère de catholicité de l'Eglise, qui ne demande pas à ceux qu'elle élève aux dignités quelle est leur patrie, mais quel est le bien que Dieu peut en attendre pour le salut des âmes.

— Ce n'est pas cependant qu'ils désarment contre l'Eglise. Les socialistes qui conduisent le gouvernement italien ne manquent aucune occasion de montrer leur rage anticléricale. Ils s'insurgent contre les communautés françaises qui viennent en Italie, au lieu de se réjouir du supplément d'activité et de ressources qu'elles y apportent. Ils craignent toujours, au moins ils le disent, que ces communautés ne trament quelque chose contre l'unité de l'Italie ; et, à cette seule pensée, tout leur être frémit d'épouvante. Si leur crainte était tant soit peu justifiée, il faudrait avouer que malgré les trente-trois ans d'occupation italienne, la position du gouvernement n'est pas solide dans la Péninsule ; puisque l'apparition de quelques *frati* qui viennent avec un crucifix dans la main, de quelques religieuses qui égrennent silencieusement leur rosaire, suffirait pour changer la face des choses. C'est à nous de dire : *Quod est in votis*. Mais hélas ! Dieu a d'autres vues que les nôtres ; et, d'après ce qu'il nous laisse voir, il n'est pas donné d'espérer dans un avenir plus ou moins prochain le jour où le pape pourrait rentrer en souverain dans ses Etats.

— Si la rage anticléricale est féroce, il faut avouer qu'elle est aveugle. Et on pourrait lui appliquer ces mots de l'apôtre saint Jude : *Hi autem quacunq̄ue quidem ignorant, blasphemant*. (Jud. 10) Ne sachant rien de l'Eglise, quand ils veulent en parler, même pour la persécuter, ils disent de ces choses qui les tueraient de ridicule, si le ridicule pouvait encore tuer.

Un décret d'un garde des sceaux mettait au nombre des personnes qui ont reçu les ordres sacrés, *les religieuses*. Un jour, un ecclésiastique allait soumettre à l'ambassadeur d'une grande puissance catholique une difficulté. L'ambassadeur écoute silencieusement ; puis il s'écrie : " Mais, monsieur l'abbé, il y a vingt-cinq manières de comprendre sa religion. " — " C'est vrai, Excel-